



Mars 2019 – n°2019 - 036

Infos rapides

Caprins – Cheptel novembre 2019 – Résultats français et européens

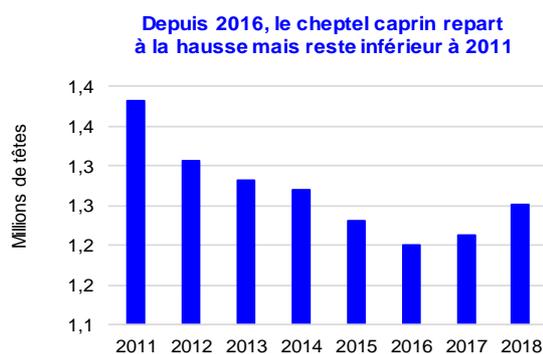
Progression des effectifs caprins en France depuis 2016

En novembre 2018, avec plus de 1,2 millions de têtes, le cheptel caprin français poursuit la progression amorcée en 2016. Il reste néanmoins inférieur de 8 % à l'effectif de 2011.

En 2018, la production caprine française est en hausse de plus de 1 % sur un an alors que la consommation apparente de viande caprine recule légèrement. Compte tenu des effectifs présents dans les exploitations et de la dynamique de consommation, la production devrait se maintenir en 2019.

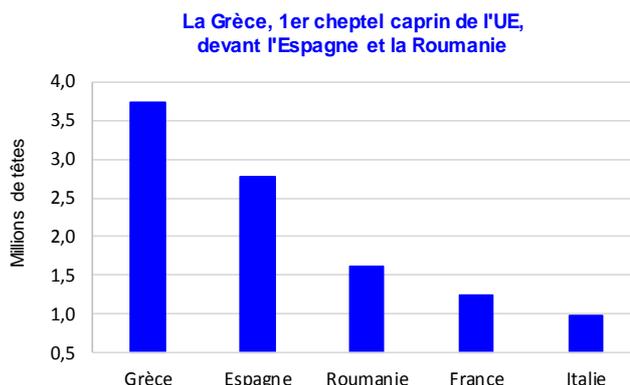
Entre 2011 et 2018, le cheptel caprin recule en Grèce, 1er pays d'élevage caprin de l'UE, mais progresse en Espagne et en Roumanie, qui reste le 3ème pays producteur de caprins de l'UE, dépassant ainsi la France, reléguée à la 4ème place. En 2019, la production de viande caprine devrait augmenter en Espagne et en Roumanie.

Effectifs caprins en France



Source : Agreste - Enquête cheptel

Principaux pays d'élevage caprins de l'UE



Source : Eurostat - 2018

Les effectifs du cheptel caprin en France

Les faits marquants

Hausse du cheptel caprin depuis 2016

Avec plus de 1,2 million de têtes en novembre 2018, le cheptel caprin français est inférieur de 8 % aux effectifs de 2011. Les effectifs des femelles reproductrices reculent : - 9 % de chèvres et - 10 % de chevrettes saillies.

La région Nouvelle Aquitaine représente 35 % des effectifs caprins, suivie de la région Occitanie avec

14 % des effectifs. Les régions Auvergne-Rhône-Alpes et Pays de la Loire suivent avec 13,6 % et 12 % des effectifs.

Après la chute de la collecte laitière entre 2011 et 2012, les livraisons sont reparties à la hausse à compter de 2014. En 2018, elles poursuivent leur augmentation (+ 2,7 % sur un an).

Les indicateurs

Entre 2011 et 2018, repli de 10% des effectifs de chèvres, en France

Milliers de têtes	2011	2018	2018/2011
Chèvres	940	851	-9%
Chevrettes saillies	230	207	-10%
Femelles saillies	1 170	1 058	-10%
Chevrettes non saillies	75	94	25%
Autres caprins	114	100	-12%
Total caprins	1 360	1 252	-8%

Source : SSP - Enquêtes cheptel caprin de novembre

Mise en perspective

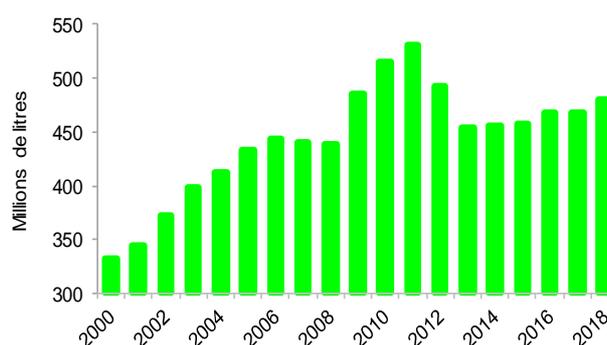
Nouvelle Aquitaine, 1^{ère} région d'élevage caprin en France, avec 35 % des effectifs totaux



- Nouvelle Aquitaine
- Pays de la Loire
- Auvergne Rhône Alpes
- Occitanie
- Autres régions

Source : Agreste –Enquête cheptel 2018

En 2018, hausse de 2,7 % des livraisons de lait de chèvre à l'industrie laitière par rapport à 2017



Sources : Agreste - Enquête mensuelle laitière SSP/FranceAgriMer

La production de viande caprine en France

Les faits marquants

Hausse de la production caprine en 2018

Après un pic de production en 2016, la production caprine française s'est établie à 696 000 têtes en 2018, soit une hausse de 1,1 % par rapport à 2017, les abattages de caprins augmentant de 1,6 %, sur un an.

Avec une hausse de la production de 1 % en poids, très majoritairement tournée vers un marché intérieur qui se maintient, l'excédent commercial se dégrade.

Le solde du commerce extérieur de caprins vivants se détériore légèrement. Avec des échanges

d'animaux vivants qui restent très faibles, les exportations reculent et les importations augmentent.

Dans le même temps, les exportations de viande caprine reculent de près de 2% et les importations, peu importantes, de 14%. L'excédent commercial de viande caprine s'améliore légèrement.

En 2019, la production de viande caprine devrait se maintenir, compte tenu des effectifs présents dans les exploitations et alors que la consommation de viande caprine est en repli.

Les indicateurs

La production de viande caprine devrait se maintenir en 2019

Milliers de têtes		2018	2018/2017	2018/Moy.2013-2017	2019p	Evol 2019/2018
Total caprins	1er semestre	484	0,6%	-4,9%	485	0,2%
	2e semestre	212	2,2%	-3,7%	212	0,0%
	Année	696	1,1%	-4,5%	698	0,3%

Source : SSP Agreste - Production indigène brute jusqu'en 2018, prévisions pour 2019

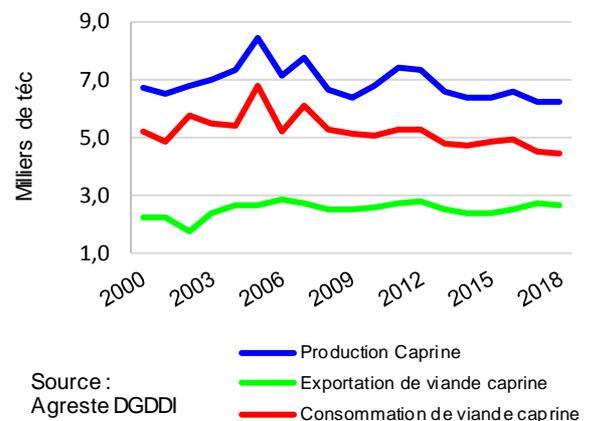
Mise en perspective

En 2018, hausse de la production caprine en poids et maintien de la consommation apparente de viande

Milliers de tég	2000	2010	2017	2018	2018/2017
Abattages totaux (a)	6,28	6,84	6,08	6,17	1,5%
Exportations tous animaux vivants (b)	0,53	0,03	0,12	0,10	-
Importations tous animaux vivants (c)	0,08	0,09	0,00	0,01	-
Production caprine totale (a+b-c)	6,73	6,79	6,20	6,26	1,0%
Exportations Viande (d)	2,23	2,59	2,72	2,67	-1,9%
Importations Viande (e)	1,14	0,82	1,12	0,97	-13,8%
Consommation totale (a+e-d)	5,19	5,07	4,48	4,47	-0,2%
Solde Commerce extérieur de caprins vivants (b-c)	0,45	-0,06	0,12	0,09	-
Solde Commerce extérieur viande caprine (d-e)	1,09	1,77	1,60	1,70	-

Source : Agreste-Douanes

La France nettement autosuffisante pour la viande caprine



Source : Agreste DGDDI

La situation dans l'Union européenne

Les faits marquants

La Roumanie, 3ème pays européen pour les effectifs caprins, depuis 2013

En 2018, le cheptel caprin de l'Union européenne reste présent essentiellement dans cinq pays du sud de l'Europe. Deux pays dominent : la Grèce avec plus de 3,7 millions de caprins, et l'Espagne avec près de 2,8 millions de têtes.

Entre 2011 et 2018, les effectifs caprins ont reculé en Grèce (-13 %) et en France (-9 %). Dans les autres pays, ils progressent : +3 % en Espagne, +31 % en Roumanie et +3 % en Italie. Ces évolutions contrastées ont ainsi conduit à inverser la situation de la France et de la Roumanie, en terme d'effectifs.

En 2013, la Roumanie est ainsi passée à la 3ème place, devant la France.

En 2018, les abattages de caprins sont en repli en Grèce (- 2 %) et en Italie (- 3 %), alors qu'ils reculent dans les autres pays.

En 2019, l'Espagne et la Roumanie prévoient une hausse de leur production, alors que les autres pays tablent sur un maintien (France) ou un repli de leur production de viande (Italie), les données pour la Grèce n'étant pas connues.

Les indicateurs

Situation contrastée du cheptel caprin dans les principaux pays de l'UE

Milliers de têtes		Grèce	Espagne	Roumanie	France	Italie
Chèvres et chevrettes saillies	2018	2 816	1 986	1 283	1 058	756
	2018/2011	-9%	-5%	27%	-10%	-5%
Autres caprins	2018	919	778	342	194	230
	2018/2011	-23%	29%	42%	-8%	42%
Total caprins	2018	3 735	2 765	1 625	1 252	986
	2018/2011	-13%	3%	31%	-9%	3%

Source : Eurostat

Mise en perspective

En 2018, baisse sur un an des abattages de caprins en Grèce et en Italie, hausse dans les autres pays producteurs

Milliers de têtes	2017	2018	évol 2018/2017
Grèce	2 005	1 960	-2%
Espagne	1 358	1 378	1%
France	680	691	2%
Italie	132	128	-3%
Roumanie	11,23	31,69	182%

Source : Eurostat

En 2019, la production de viande caprine devrait baisser en Italie et progresser dans les autres pays de l'UE

Milliers de têtes	2018	2019p	évol 2019/2018
Grèce	2 150	-	nd
Espagne	1 341	1 370	2%
France	696	698	0%
Italie	167	131	-22%
Roumanie	1 174	1 189	1%

Source : Eurostat

p : prévision

Sources et définitions

1.1.1.1 Sources

Effectifs d'animaux : Enquêtes cheptels réalisées chaque année aux mois de novembre auprès des exploitations d'élevage.

En 2018, une actualisation de l'échantillon où de nouvelles exploitations détectées par d'autres sources administratives ont été rajoutées. De ce fait, pour les publications réalisées, les évolutions à prendre en compte seront 2018/2011 (en raison de la modification de l'univers).

L'enquête mensuelle réalisée par le SSP auprès des abattoirs de bovins pour les abattages de caprins.

Les Douanes (DGDDI) pour les statistiques du commerce extérieur.

1.1.1.2 Définitions

Période de disponibilité des données : Le règlement européen (CE) n°1165/2008 du 19 novembre 2008 impose aux Etats membres détenant plus de 1,5 millions de têtes de transmettre les effectifs de leur cheptel bovin présents dans les exploitations à une date donnée de la période de novembre à décembre. Ces mêmes Etats membres sont également tenus d'établir et de transmettre des prévisions de production établies à partir des effectifs présents en novembre - décembre de l'année.

Abattages contrôlés - résultats bruts : Nombre (tête) et poids (téc) des caprins abattus dans les abattoirs privés ou publics contrôlés par les services vétérinaires.

Production indigène brute (Pib) : La production indigène brute est obtenue par calcul à partir des abattages d'animaux augmentés des exportations et diminués des importations totales d'animaux vivants.

Consommation indigène brute (Cib) : Les quantités de viande consommées en France, exprimées en téc, pour une période donnée correspondent aux abattages contrôlés auxquels sont ajoutées les importations de viande et retranchées les exportations de viande et, le cas échéant, les variations de stocks à l'intervention. Il s'agit d'une consommation théorique apparente, calculée par bilan.

Tonne équivalent carcasse (Téc) : Il s'agit d'une unité employée pour pouvoir agréger des données en poids concernant des animaux vivants et des viandes sous toutes leurs présentations : carcasses, morceaux désossés ou non, viandes séchées, etc. On applique au poids brut un coefficient propre à chaque forme du produit.

Prévision de production de viande : Pour la France, elles sont réalisées par le SSP, à partir d'un modèle qui utilise les effectifs d'animaux présents dans les exploitations à un instant t, les données d'abattages collectées auprès des abattoirs et les données d'exportations et d'importations d'animaux et de viande.

Au sein de l'Union européenne, chaque pays transmet à Eurostat ses prévisions de production de viande pour la période à venir. Ces données sont ensuite disponibles sur le site d'Eurostat. Il n'est pas certain que tous les Etats membres mettent à jour les données de production de viande de la période passée.

Pour en savoir plus

Toutes les séries conjoncturelles publiées pour le thème de cette Infos Rapides sont présentes dans l'espace « Données en ligne » du site Internet de la statistique agricole :

www.agreste.agriculture.gouv.fr



Agreste : la statistique agricole

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Secrétariat Général
SERVICE DE LA STATISTIQUE ET DE LA PROSPECTIVE
3 rue Barbet de Jouy - 75349 Paris 07 SP
Site Internet : www.agreste.agriculture.gouv.fr

Directrice de la publication : Béatrice Sédillot
Rédacteur : Marie-Anne Lapuyade Philippe Soler
Composition : SSP
Dépôt légal : à parution

© Agreste 2018

Cette publication est disponible à parution sur le site Internet de la statistique agricole
<http://www.agreste.agriculture.gouv.fr> (dans la rubrique Conjoncture)